Don’t enter airport runways and aprons

Interdiction de pénétrer sur les pistes et aires de trafic des aéroports

(March 26, 2019)

Message d’intérêt public

Interdiction de pénétrer sur les pistes et aires de trafic des aéroports

Le ministère du Développement économique et des Transports du Nunavut avise la population qu’il est interdit de circuler sur les pistes et les aires de trafic des aéroports, à moins d’en avoir l’autorisation, tout particulièrement dans les localités où les pistes et aires de trafic ne sont pas clôturées.

Des accidents peuvent se produire lorsque des gens pénètrent sur les pistes et les aires de trafic sans permission. Le fait de compromettre la sécurité d’un aéronef constitue une infraction, passible d’accusations criminelles.

L’aérogare est le meilleur endroit pour accueillir ses proches. La sécurité est la responsabilité de tous; merci de nous aider à garder les pistes et les aires de trafic d’aéroport sures.

###

Renseignements aux médias :

Matthew Illaszewicz
Gestionnaire des communications
Développement économique et Transports
867 975-7818
millaszewicz@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᕋᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖃᑦᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑐᒻᒪᕆᒃᑎᒍᑦ, ᖃᑉᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ, www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani www.gov.nu.ca.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.